

Un VoreppeEmoi en trompe-l'oeil ?

Notre VoreppeEmoi est devenu plus court et n'est plus sur papier recyclé. C'est un choix ...

Mais encore bien plus problématiques sont le traitement et la présentation de l'information municipale en contradiction avec la réalité de bien des décisions.

Quelques exemples, non exhaustifs, hélas ...

Les pages sur les comités de quartier ne se font que l'écho des travaux qui ont toujours été faits sur la commune. Où est exposée la dynamique de ces instances de concertation ? Ne sont-ils plus désormais que la chambre d'enregistrement de « fiches navettes » exprimant des besoins particuliers (probablement légitimes) sans plus aucune réflexion et partage sur l'intérêt général de la commune ?

La dynamique de construction de logements est présentée comme si tout jeune couple pouvait commencer un parcours résidentiel sur notre commune. Nous avons toujours été les promoteurs de cette approche, indispensable pour la vie de notre commune. Mais comment faire crédit de cet affichage quand dans le même temps des opérations de 200 logements comme à l'Hoirie ne prévoient que 10 logements locatifs sociaux accessibles aux revenus de la majorité des jeunes familles ! Du discours aux actes, il y a visiblement un grand-écart.

Le traitement de l'éclairage public du dernier numéro est symptomatique. Passons sur le ton puéril et revanchard. Mais sur le fond, rappelons que les actions vantées ne sont que la réalisation de ce qui n'a pas été fait l'année précédente. Nous maintenons notre position exprimée lors du vote du budget :

« *Non seulement il n'y pas de préparation de l'avenir mais on a déjà pris du retard.* »

Effectuer un report de crédit budgétaire peut arriver, ce n'est pas honteux. Mais tenter de le cacher par une tour de passe-passe est définitivement critiquable.

La place nous manque pour évoquer les trop nombreuses actions récupérées ou présentées comme nouvelles, laissant croire que rien n'était fait avant 2014, toutes municipalités confondues.

Nous ne sommes pas surpris par ces manipulations déjà utilisées pour tromper les lecteurs et les électeurs. Nous pensions toutefois que cette stratégie politicienne était d'un autre temps. Force est de constater que ce n'est pas le cas et que nous nous mettons le doigt dans l'œil comme un écho malheureux au titre d'une tribune précédente, « un budget en trompe-l'oeil ».

Osons demander un VoreppeEmoi, magazine municipal d'Information et non prospectus publicitaire.

Le groupe VoreppeAvenir <http://VoreppeAvenir.fr>

Sécurité publique : le choix d'une politique ambitieuse

Le 21 avril la Ville a officialisé la signature d'une convention de coopération entre la police municipale et la gendarmerie en présence de M. Grimaud, Sous-Préfet et directeur de cabinet du Préfet en charge de la sécurité en Isère.

C'est à partir d'un diagnostic local qui établit les priorités en termes de lutte contre la délinquance sur la voie publique, de sécurité routière, de luttes contre la toxicomanie, les violences scolaires, les pollutions et les nuisances sonores, et enfin la protection des commerces qu'a été élaborée cette convention.

Le Préfet a souligné la parfaite collaboration qui existe entre la municipalité et les forces de sécurité (gendarmerie, douanes, polices) sur Voreppe. Il a rappelé que Voreppe de part sa position stratégique en entrée et sortie de l'agglomération grenobloise est un point stratégique de la lutte contre les insécurités. Il a particulièrement félicité la Municipalité pour le déploiement sur les axes de la commune de la vidéo surveillance, parlant d'un choix intelligent et pertinent et a réaffirmé le soutien financier de l'Etat. D'autre part nous réfléchissons avec des villes voisines afin d'optimiser et mutualiser ce dispositif. Il a déploré les mauvais chiffres de la sécurité routière et a insisté sur la nécessité d'une action de prévention mais aussi de verbalisation des conduites dangereuses.

La Municipalité accompagnera les efforts de l'État, qui a renforcé la gendarmerie de Voreppe de deux gendarmes supplémentaires, en programmant l'extension des bureaux et la création de logements. Nous avons à cœur de préserver la sécurité publique sur ensemble de la commune : notre Police Municipale est aujourd'hui le premier lien qui permet à l'ensemble des Voreppins de bénéficier d'une attention vigilante et bienveillante en matière de sécurité publique. Les agents de la Police Municipale sont vos premiers interlocuteurs. Ils règlent les problèmes d'incivilités, de stationnements, ils effectuent des rondes dans les divers quartiers.

Toutefois ce dispositif ne peut être efficace sans l'implication de tous : respect des règles de sécurité routière, des règles de voisinage, attention portée à des comportements suspects. Nous pouvons entreprendre chacun à notre niveau des gestes qui contribuent à créer un climat de confiance et de sécurité. La sécurité n'est pas l'apanage que des forces de sécurité, elle est aussi de la responsabilité de tous.

Pour Voreppe 2014, les élus de la majorité municipale.